

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Un défi pour améliorer
les conditions de vie des populations



Puits au Yemen

L'eau douce disponible ne représente qu'1% du total de l'eau présente sur la planète. Face à la croissance démographique, aux risques sanitaires et sociaux liés aux maladies hydriques, au réchauffement climatique et aux risques de catastrophes naturelles, la quantité et la qualité de l'eau disponible deviennent problématiques. Les conséquences ne font que s'amplifier, en particulier pour les populations les plus pauvres. En effet, deux personnes sur trois qui n'ont pas accès à l'eau potable survivent avec moins de deux dollars par jour.

Réduire la vulnérabilité de ces populations en leur donnant un meilleur accès aux services d'eau et d'assainissement constitue donc un facteur de lutte contre la pauvreté et de réduction des maladies hydriques.

Une expertise Croix-Rouge / Croissant-Rouge

La question de l'accès à l'eau et à l'assainissement est considérée comme prioritaire par l'ensemble de la communauté internationale notamment à travers les **Objectif 6**, cible 7 et **Objectif 7**, cible 10 **du millénaire pour le développement**.

La stratégie de la Croix-Rouge française dans le domaine de l'eau et de l'assainissement s'appuie sur la **stratégie 2020 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**. Cette action est menée dans le cadre de l'objectif stratégique 2 : « Promouvoir des modes de vie sains et plus sûrs ». Cet engagement passe par la prise de mesures relatives aux facteurs comportementaux, sociaux et environnementaux qui influencent le niveau de santé : l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement d'une part, et la sensibilisation à l'hygiène, d'autre part, sont essentiels à cet égard.

Plus spécifiquement, la Croix-Rouge française s'inscrit dans l'**initiative mondiale pour l'eau et l'assainissement (IMEA)** en 2005. Cette initiative a pour but d'accroître le soutien aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin de renforcer les programmes de développement « eau et assainissement » sur une période de dix ans (2005-2015).

Dans ce cadre, la Croix-Rouge française a développé des capacités, via une double expertise urgence-développement, permettant la mise en oeuvre d'une approche intégrée avec un volet de sensibilisation à l'hygiène (software) combinée à la construction d'ouvrages hydrauliques (hardware) :

- le développement d'approches de sensibilisation à l'hygiène
- la construction d'ouvrages hydrauliques
- la capitalisation des connaissances techniques : développement de l'outil géophysique, techniques de traitement de l'eau, etc.

Les objectifs et actions à mettre en place

➔ AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DES POPULATIONS VULNÉRABLES

1. Construire des ouvrages hydrauliques

Des études techniques sur la zone (la récolte des données, les cartes hydrogéologiques, etc.) sont réalisées.

La construction à proprement parler comprend :

- la **construction d'équipements d'accès à l'eau** : captages de sources, forages, puits, canalisations, barrages, mares, réseaux en surface libre avec les aqueducs et en charge avec les réseaux maillés ;
- la **construction d'équipements d'assainissement** avec divers types de latrines : simples, ventilées, à fosse septique, etc.



Séance de sensibilisation au Tchad

Les constructions s'accompagnent de la mise en place d'équipements de :

- **traitement de l'eau** : floculation, chloration, filtration sur sable, filtres céramiques ;
- **traitement des eaux usées** : collecte des eaux usées, massif filtrant planté.

Enfin, des **comités de gestion** participant à l'entretien des installations sont mis en place afin de garantir une appropriation par les populations des projets et d'en garantir ainsi leur pérennité.

2. Développer des méthodes pour la gestion des ressources en eau

La Croix-Rouge française développe et applique des méthodes qui permettent une meilleure gestion des ressources telles que :

- la mise en place de programmes de recherche (géophysique) visant à quantifier les ressources en eau à une échelle locale;
- la gestion intégrée de la ressource ;
- la cartographie des zones ciblées.

→ AMÉLIORER LES CONDITIONS SANITAIRES DES POPULATIONS PAR LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE

La Croix-Rouge française est convaincue que l'amélioration de la santé des populations ne peut se faire que par l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, couplée à un programme de sensibilisation à l'hygiène.

Ainsi, des **enquêtes sanitaires, de connaissances, attitudes et pratiques** (CAP) concernant l'hygiène sont réalisées au niveau des familles afin d'identifier les effets positifs directs et indirects de l'accès à l'eau, aux latrines et à l'éducation sanitaire sur les conditions de vie des groupes cibles, en particulier des femmes et des enfants.

La promotion de l'hygiène se fait, entre autres, par le biais de **campagnes de sensibilisation** dans les écoles, dans les centres de santé et dans les villages. Différents supports sont utilisés à cet effet : **mise en scène de pièces de théâtre, réalisation de films de sensibilisation, utilisation de la méthode PHAST** (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation).

La Croix-Rouge française accompagne également **l'élection de comités d'eau fonctionnels et disposant d'un service de maintenance, autre facteur garantissant la pérennité des projets.**

→ RENFORCER LES CAPACITÉS DES POPULATIONS ET DES SOCIÉTÉS NATIONALES PARTENAIRES

Dans tous les projets en eau et assainissement de la Croix-Rouge française, la population est impliquée en tant que force de proposition et de participation au projet.

A cet égard, des activités visant le renforcement des capacités des populations sont mises en œuvre par la Croix-Rouge française telles que :

- des **formations en gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement** auprès des acteurs locaux ;
- la **création de comités d'eau**, l'organisation **d'élection des membres du comité** ;
- des **formations à la gestion technique et financière** ;
- la **sensibilisation à l'hygiène des adultes et des enfants.**



Rampe de distribution d'eau potable en Indonésie

Le renforcement des capacités des branches locales des Sociétés sœur de la Croix-Rouge est l'une des activités essentielles dans les projets Croix-Rouge française. Il se fait à travers :

- la **formation** ;
- le **pré-positionnement de stocks et de matériel d'urgence** ;
- la réalisation **d'exercices de simulation.**

En plus d'un savoir-faire reconnu, la Croix-Rouge française dispose de compétences techniques pour la construction, la gestion et l'entretien de puits, forages, captages de sources, réseau gravitaire, impluvium, latrines, incinérateurs, réseaux de drainage. A cela s'ajoutent des compétences en analyse de la qualité de l'eau, de traitement de l'eau potable, d'hydrologie, d'hydrogéologie et d'hydrogéophysique. La Croix-Rouge française propose également du matériel pour la promotion de l'hygiène : supports pédagogiques, kits, matériel audio et vidéo.

Nos principales réalisations

Depuis 1998, la Croix-Rouge française a mis en œuvre des actions en matière d'eau et d'assainissement dans **près de 30 pays**, à travers plus de **100 projets**, pour un montant de **35 millions d'euros**.

La Croix-Rouge française a mis en œuvre un suivi technique des divers projets eau et assainissement à l'international. Pour ce faire, elle s'appuie sur des technologies adaptées aux contextes locaux. Ainsi, elle se positionne sur cette question de manière forte en prenant en compte la ressource en eau via l'outil de l'hydrogéologie. Les projets prévoient ainsi d'effectuer des bilans (entrée – sortie) hydrologiques couplés à l'utilisation de la géophysique afin de préciser la quantification ainsi que la qualification de la ressource en eau.

La Croix-Rouge française a également développé des approches adaptées au contexte local en termes de sensibilisation à l'hygiène telles que PHAST qui permettent l'intégration des sciences sociales par rapport au changement des comportements relatifs à l'hygiène.

La Croix-Rouge française a par exemple mis en œuvre en république centrafricaine, de 2006 à 2009, un projet de 2 M€ visant l'amélioration des conditions sanitaires et de l'accès de l'eau pour 217 000 bénéficiaires directs. Les activités conduites sont la construction de puits, la réhabilitation de forages, la construction de captages de source et de latrines.

→ CONTACTS

Direction des relations et opérations internationales

Laurent Anstett

- Référent technique « eau, assainissement et hygiène »
- Tél. : +33 (0)1 44 43 12 72
- E-mail : laurent.anstett@croix-rouge.fr

Guillaume Adam

- Responsable du pôle technique
- Tél. : +33 1 44 43 12 29
- E-mail : guillaume.adam@croix-rouge.fr

Aller plus loin avec le site intranet <http://intra.croix-rouge.asso.fr>

Croix-Rouge française

Direction des opérations et relations internationales

98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14

Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01

www.croix-rouge.fr

Les partenaires

Les actions menées par la Croix-Rouge française dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont fondées sur des partenariats nombreux et variés.

Le pôle « eau, assainissement et hygiène » travaille en collaboration avec des entreprises privées et des fondations telles que **Veolia** et **Suez** dans le cadre de coopérations techniques.

Un partenariat avec l'institut de recherche pour le développement (**IRD**) a également été développé dans le but de mettre en œuvre une série de campagnes de prospection géophysique facilitant l'implantation de forages d'eau productifs. Ce type de campagne a déjà donné des résultats prometteurs au Cambodge et continuera d'être développé en Asie et dans l'Océan Indien.

Les **agences de l'eau** et les **collectivités territoriales** sont devenues des partenaires depuis l'adoption de la loi « Oudin-Santini » en 2005. En effet, la loi permet d'affecter jusqu'à 1% des budgets de ces collectivités à des actions de coopération et de solidarité internationales.

De plus, la Croix-Rouge française développe des partenariats avec des **formations universitaires** concernant la prise en compte de l'approche communautaire au sein de ses projets et le déploiement de nouvelles méthodes de sensibilisation à l'hygiène.

→ EN SAVOIR PLUS

- Lignes directrices « eau, assainissement et hygiène »
- CD de référence d'outils et méthodologies -Portail expertise de la Croix-Rouge française, santé :
- eau et assainissement
- IFRC, Global Water and Sanitation Initiative, Geneva, 2005, <http://www.ifrc.org/Docs/pubs/health/water/gwsi-brochure.pdf>
- IFRC, Improving health and in the community Ensuring safe water and sanitation, Geneva, 2006, <http://www.ifrc.org/docs/pubs/health/pochette-watsan-en.pdf>

